



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2019

AVIS PUBLIC est donné à la population de l'agglomération de La Tuque comprenant les municipalités de La Tuque, La Bostonnais et Lac-Édouard, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, que les budgets 2019 et les programmes triennaux d'immobilisations 2019-2020-2021 seront adoptés lors d'une séance extraordinaire des conseils qui se tiendra au **Centre social municipal (salle des délibérations, 525, rue St-Eugène)** le **mercredi le 19 décembre 2018**, à compter de **18 h 30** et diffusée en direct à la TV-Communautaire.

Lors de ces séances, les délibérations des conseils et la période de questions porteront exclusivement sur les budgets et les programmes triennaux d'immobilisations.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce trentième(30^e) jour du mois de novembre deux mille dix-huit (2018).

Jean-Sébastien Poirier
Greffier

POUR PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 5 DÉCEMBRE 2018